

# NOUVEAUTÉS GAMME 2018 (v10)

Logiciels Open Line™

Gestion, Compta, Paie

# GESTION COMMERCIALE | POINT DE VENTE

## LES NOUVEAUTÉS 2018

### ■ Nouveautés disponibles en gamme Classic et PRO

#### ➤ Evolution concernant les options de validation des données

##### Si l'option de validation des données n'est pas activée :

- la dévalidation de la facture n'est plus possible après transfert en comptabilité.
- un document enregistré ne peut plus être supprimé afin de ne pas créer de « trou » dans la chaîne des numéros

##### Si l'option de validation des données est activée :

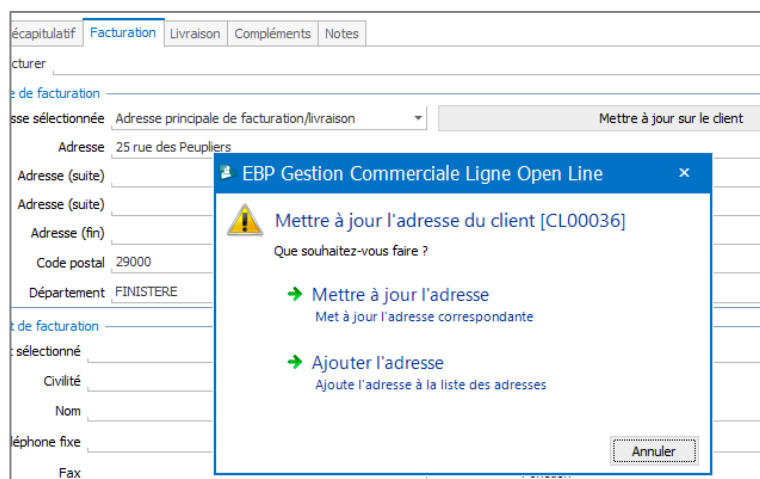
- une numérotation temporaire des documents est mise en place et la mention « En cours de rédaction » s'affiche lors de l'impression sur les factures non validées.
- la facture n'est plus dévalidable à partir du moment où elle est validée

#### La dévalidation des règlements n'est plus possible.

Aussi, si un règlement validé en Gestion Commerciale comporte une erreur de montant par exemple, il faudra saisir un règlement négatif de ce montant puis un nouveau règlement pour le régulariser. Le pointage se fera sur le nouveau règlement.

#### ➤ Actualisation simplifiée de la base client

L'utilisateur peut directement mettre à jour l'adresse d'un client à partir de l'adresse d'un document de vente. Cela évite ainsi de répéter l'opération pour gagner du temps au quotidien.



#### ➤ Nouvelle possibilité de calcul de l'éco-contribution mobilier

L'utilisateur a désormais la possibilité de calculer en facturation HT, l'éco-contribution mobilier à partir de la valeur TTC.

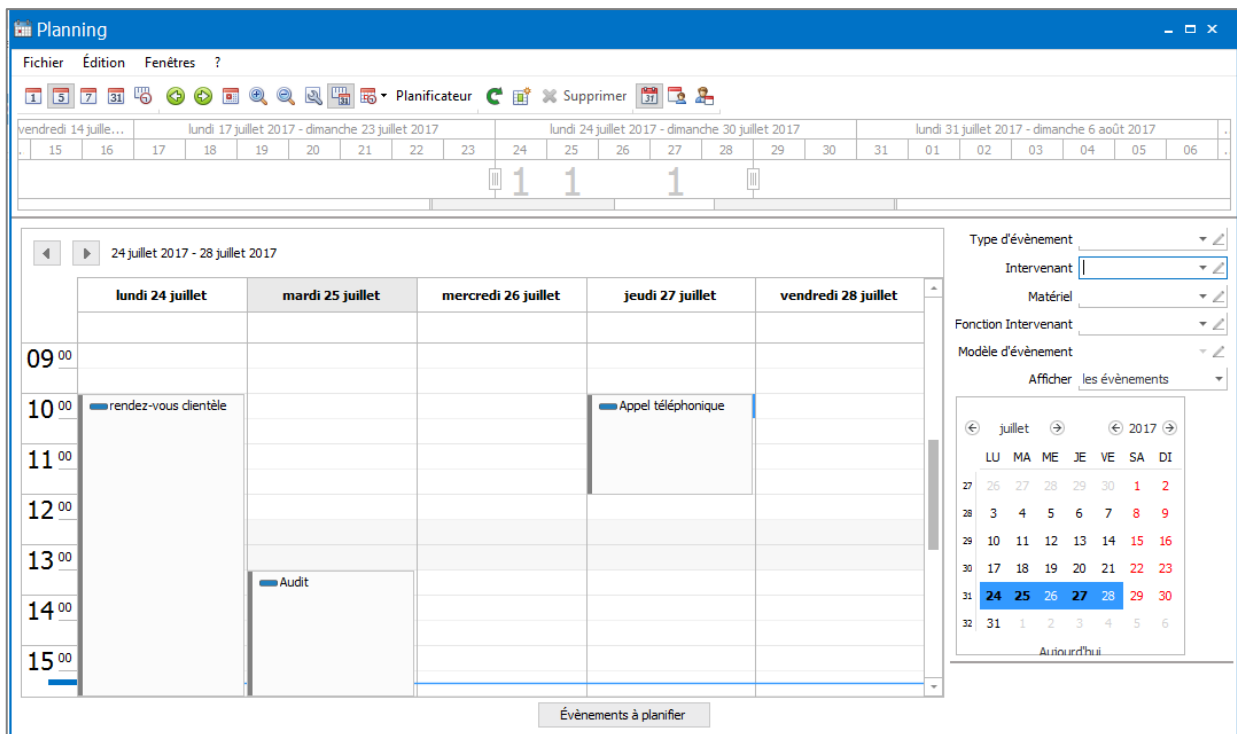
### ➤ Actualisation simplifiée de la base fournisseur

L'utilisateur peut directement mettre à jour l'adresse d'un fournisseur à partir de l'adresse d'un document d'achat. Cela évite ainsi de répéter l'opération pour gagner du temps au quotidien.

## ■ Nouveautés disponibles en gamme PRO uniquement

### ➤ La planification des ressources humaines et matérielles

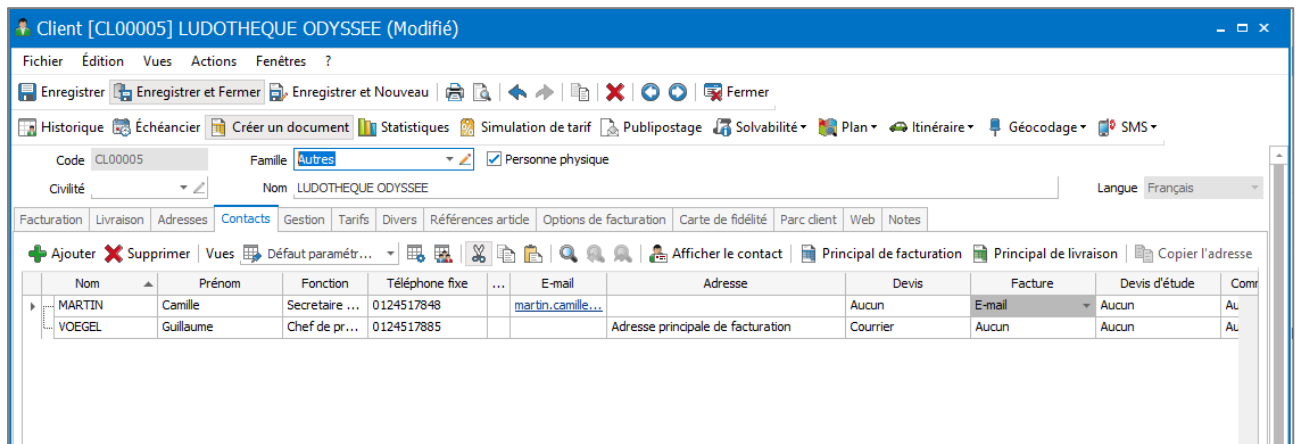
La version 2018 s'enrichit de la gestion de planning. L'utilisateur renseigne les événements de la journée en y associant les ressources humaines et matérielles concernées. Il gagne ainsi en visibilité pour un meilleur pilotage au quotidien.



### ➤ Plus de flexibilité dans l'envoi des documents

Il est fréquent que les interlocuteurs diffèrent en fonction du document envoyé. Avec la version 2018, l'utilisateur peut définir un destinataire spécifique pour chaque document ainsi que la manière dont il souhaite l'envoyer

Ex : un devis envoyé par courrier au chef de projet alors que la facture sera envoyée au service facturation par mail.



### ➤ La gestion du multi-devise et du multi-langue

L'utilisateur peut désormais gérer l'intégralité de son processus en devise : génération de documents de vente et d'achat en devise, génération des échéances en devise, règlement des factures dans la devise souhaitée et génération de virements internationaux en devise ou euro.

Il peut également traduire les libellés du logiciel et les associer à une langue.

# COMPTA LES NOUVEAUTÉS 2018

## ■ Nouveautés disponibles en gamme Classic et PRO

### ➤ Contrôle du Fichier des Ecritures Comptables (FEC)

Grâce à la fonction FEC-Expert<sup>(1)</sup>, proposée par les Editions Francis Lefebvre, le client peut désormais **exporter un FEC provisoire** via le bouton « Export provisoire au format FEC ».

- Téléchargement, depuis le logiciel, d'une **analyse du FEC basée sur 200 points de contrôle** (format du fichier, écritures, reports à nouveaux, des taux de TVA appliqués, etc.).
- **Consultation rapide du statut des points de contrôle** à l'aide d'icônes identifiant les points de conformité, d'alerte et d'anomalie.
- **Correction des anomalies** et transmission de votre FEC à l'Administration en toute sérénité.

Ainsi, FEC-Expert permet de mieux anticiper un contrôle fiscal !



### ➤ Refonte du service EBP Synchron Banque

Désormais, dans la liste des relevés bancaires, deux onglets sont proposés : EBP Synchron Banque et Relevés bancaires.

- L'onglet **EBP Synchron Banque** affiche directement les lignes de relevés importées par EBP Synchron Banque.
- L'onglet **Relevés bancaires** liste les relevés bancaires créés manuellement, et dans lesquels les lignes ont été saisies ou importées par un autre biais qu'EBP Synchron Banque.
- Les anciens relevés importés par EBP Synchron Banque s'y trouvent également, regroupés en un seul relevé par banque.

**Un solde progressif est également calculé à chaque ligne**, à partir du solde bancaire de fin téléchargé depuis le site bancaire. Ceci permet au client de connaître son solde bancaire à n'importe quelle date.

Date	Pièce	Libellé	Date valeur	Débit	Crédit	Code poi...	Comptab
12/01/2017	Remise 523	CHEQUE GESPI	15/01/2017		2 990,00	Ok	
25/01/2017		PRELEVEMENT PICOSO	28/01/2017	783,24			
25/01/2017	Remise 524	RECU CHEQUES	28/01/2017		848,74		
26/01/2017	Remise 525	RECU CHEQUES	29/01/2017		1 000,00		
26/01/2017		PRELEVEMENT TONIER	29/01/2017	1 500,00			
28/01/2017		VIREMENT TELECOM	30/01/2017	357,00			
28/01/2017		PAIEMENT COMPO SA	30/01/2017	500,00		Ok	
29/01/2017		PAIEMENT MBI	31/01/2017	1 800,00			
31/01/2017		VIREMENT EAU	02/02/2017	250,00			
31/01/2017	0011	REMBOURSEMENT EMPRUNT I...	03/02/2017	1 000,00			

(1) La fonction FEC-Expert nécessite une connexion internet. Pour une analyse du FEC plus détaillée, consultez le site [www.efl.fr](http://www.efl.fr)

### ➤ Gestion de la comptabilité agricole

En création de dossier, il est désormais possible de sélectionner le **plan comptable agricole**. Cette action permet de **générer les états comptables spécifiques à ce secteur** : plan comptable général et de référence, bilan réel normal et simplifié, compte de résultat réel normal et simplifié, SIG, déclaration de TVA du régime simplifié (formulaire annuel CA12A et déclaration d'acompte 3525, télédéclaration), guides de saisie spécifiques, etc.

### ➤ La déclaration de TVA

**La validation de la déclaration de TVA permet désormais de certifier les écritures** ayant concouru au calcul de ce document. Ainsi, ces dernières ne peuvent plus être modifiées, ni supprimées en cas de dépointage des échéances (cas de la TVA sur les encaissements).

Tant qu'une déclaration n'est pas validée, la télétransmission ne peut se faire qu'en mode test. Une fois le document validé, la télétransmission ne peut se faire qu'en mode réel.

Si cette dernière est rejetée, il est cependant **possible de déverrouiller les cellules d'un feuillet afin d'apporter une correction nécessaire à la finalisation de la télétransmission**.

Dans la liste des infos de TVA, les colonnes « Montant déclaré » et « Reste à déclarer » ont été ajoutées. Ceci **permet de justifier le montant de TVA sur encaissements restant à déclarer**. Ces montants ne se calculent qu'à partir des déclarations validées.

## ■ Nouveautés disponibles en gamme PRO uniquement

### ➤ Les règlements

Le champ **N° de document** a été ajouté dans l'assistant de génération des règlements, afin de **pouvoir saisir un numéro de remise** par exemple, dans le cas où cet assistant est utilisé pour générer des virements. L'objectif est de faciliter le pointage dans le rapprochement bancaire.

### ➤ Les relances

Il est maintenant possible de **relancer une échéance saisie sur un compte de tiers qui n'est pas un client**, mais qui a été converti en "autres tiers avec échéances débitrices".

# PAIE LES NOUVEAUTÉS 2018




## ■ Nouveautés disponibles en gamme Classic et PRO

### ➤ L'assistance de prévoyance

L'assistant prévoyance permet de paramétrer rapidement et aisément les contrats de prévoyance et de mutuelle, de vérifier les rubriques de paie correspondantes, de gérer les affiliations des salariés et de mettre à jour les constantes liées.

**Assistant de prévoyance**

**Contrats de prévoyance**  
Renseigner sur cette page les contrats de l'établissement sélectionné.  
Cliquez sur « Adhérer à un contrat existant » pour choisir l'un des contrats paramétré dans le système et compléter avec les informations fournies dans la fiche de paramétrage.




 + Adhérer à un contrat existant ▾ + Ajouter ✕ Supprimer 📄 Dupliquer ▾

Désignation commerciale	CT MUT - PLFSS Cadre (Option 1)	Référence du contrat	CT MUT - PLFSS Cadre (Option 1)
Code population		Code option retenue	
Organisme	Mutuelle	Code délégataire	
Périodicité	Mois	Type de population	
Nature de cotisation spécifique		Ne pas déclarer en DADS-U / DSN	<input type="checkbox"/>
Désignation commerciale	CT MUT - PLFSS Non cadre (Optio...	Référence du contrat	CT MUT - PLFSS Non cadre (Optio...
Code population		Code option retenue	
▶ Organisme	Mutuelle	Code délégataire	
Périodicité	Mois	Type de population	
Nature de cotisation spécifique		Ne pas déclarer en DADS-U / DSN	<input type="checkbox"/>
Désignation commerciale	CT PREV - Prévoyance Cadre	Référence du contrat	CT PREV - Prévoyance Cadre

Aide < Précédent **Suivant >** Lancer Annuler

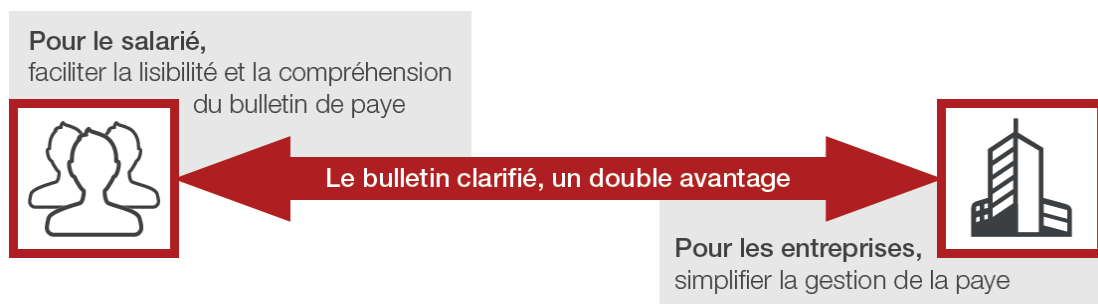
### ➤ Bulletin clarifié

Le bulletin de paie est plus lisible notamment sur les montants de cotisations dus par les salariés et par les employeurs. Cette clarification passe par le regroupement des lignes de cotisations qui sont destinées au même organisme collecteur et qui ont la même assiette de cotisation.

Il s'agit d'une modification de la présentation du bulletin mais pas de son contenu.

Cette nouvelle présentation n'impacte pas le processus d'élaboration de la paie, il simplifie la lecture par les salariés.

**Ce nouveau modèle de bulletin de paie dit clarifié, sera obligatoire à compter du 1er janvier 2018 pour l'ensemble des employeurs.**



### ■ Nouveautés disponibles en gamme PRO uniquement

#### ➤ Amélioration de l'analytique

La gestion de l'analytique dans le logiciel de paie a été améliorée afin de mieux répondre aux besoins des utilisateurs. Le suivi des charges salariales selon des centres de profits est plus complet.

- Il est désormais possible de purger les grilles analytiques afin de permettre de débloquent l'utilisateur qui a appliqué des grilles sur des versions non actives.
- Il est maintenant possible d'appliquer sans problème une grille analytique contenant des répartitions négatives à des bulletins, afin de permettre d'effectuer des régularisations.
- Il est possible de dupliquer les postes analytiques sans être obligés de passer par la liste des plans.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez le Service Partenaires PE au 01 34 94 80 35 ou par e-mail à l'adresse [revendeurs.fr@ebp.com](mailto:revendeurs.fr@ebp.com)